

Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

RAPPORT D'ACTIVITES

DU

DEUXIÈME TRIMESTRE 2020



INTRODUCTION

Fidèle à sa mission d'informer au mieux les Etats Membres sur l'essentiel des activités menées dans le trimestre par la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), le Secrétariat Exécutif, Organe permanent exécutif de la COREP présente dans les lignes qui suivent, le condensé desdites activités réalisées courant deuxième trimestre 2020.

Force est de reconnaître que la propagation à grande échelle de la pandémie de CORONAVIRUS (COVID – 19) dans la zone COREP a un impact négatif sur l'exécution du programme de travail de l'Institution.

Qu'à cela ne tienne, il sied de souligner que pour le présent rapport d'activités, nous parlerons tour à tour :

- Des relations de coopération et de collaboration avec les Etats Membres et les partenaires au développement ;
- De l'exécution du programme de travail durant le deuxième trimestre 2020 ; et
- De la gestion financière et administrative de la période sous examen.

I- PRINCIPAUX EVENEMENTS DU SIEGE

I-1. Principales correspondances

1.1.1 Courrier transmis

- Le 10 avril 2020 : lettre adressée à Madame le Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture à Libreville (Gabon) relative à la demande de nous rassurer par écrit de la véracité des amendements du Registre National des navires de pêche industrielle de la République Gabonaise transmis par l'Expert national afin que nous puissions les insérer dans le registre Régional des navires de pêche industrielle de la COREP ;
- Le 11 juin 2020 : lettre adressée au Secrétaire Général de la CEEAC pour solliciter le déblocage de fonds sur la ligne dotation de la CEEAC au fonctionnement de la COREP, année 2020 pour nous permettre d'assurer au mieux les préparatifs et la tenue sans heurts de la 16^{ème} Réunion du Comité Technique et de la 10^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP ;
- Le 12 juin 2020 : Note Verbale adressée au Ministre des Affaires Etrangères de la République Gabonaise à Libreville pour transmission de la liste protocolaire de notre représentation ainsi que les adresses actualisées de la COREP ;
- Le 16 juin 2020 : lettre adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, Pêches et Développement Rural à Sao Tomé (République Démocratique de Sao Tomé e Principe) relative à la sollicitation de sa Haute Autorité, aux fins d'accélérer le processus de collecte d'informations du registre national des navires de pêche industrielle du pays par l'Expert national, informations devant servir par la suite à alimenter le registre régional des navires de pêche industrielle de la COREP ;
- Le 18 juin 2020 : Note Verbale adressée au Ministère des Affaires Etrangères de la République Gabonaise à Libreville pour transmission des formulaires d'accréditation du personnel diplomatique et assimilé du Secrétariat Exécutif de la COREP.



I.1.2 Courrier réceptionné

- Le 02 avril 2020 : lettre de Madame la Ministre de la Pêche et des Ressources Hydriques de la République de Guinée Equatoriale relative à la transmission de la liste des navires de pêche qui opèrent dans leur zone économique exclusive (ZEE) ce, dans le cadre du projet de registre national et du registre régional des navires de pêche industrielle de la COREP.
- Le 26 mai 2020 : lettre du Directeur de l'UA – BIRA à Nairobi (Kenya) relative à la transmission du questionnaire sur l'évaluation rapide de l'impact du COVID-19 sur le secteur des ressources animales en Afrique et notification préalable de la 2^{ème} Conférence en ligne pour l'examen des résultats, de l'évaluation et mesure d'atténuation proposées.
- Le 08 juin 2020 : Note Verbale du Ministère des Affaires Etrangères de la République Gabonaise nous informant de ce qu'il a été donné à Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat de constater que les Missions Diplomatiques prennent régulièrement la liberté de s'adresser directement aux différents Départements ministériels de la République Gabonaise, sans en référer au Ministère des Affaires Etrangères, en violation flagrante des dispositions de la Convention de Vienne sur les Relations Diplomatiques.
- A cet effet, le Ministre rappelle aux Missions Diplomatiques, Postes Consulaires et Organisations Internationales accrédités en République Gabonaise, le nécessaire respect de ladite Convention et par conséquent de lui notifier systématiquement toutes les informations ou sollicitations adressées au Gouvernement de la République Gabonaise.

I-2. Des invitations

- Invitation du Directeur de l'UA-BIRA à la téléconférence : réunion consultative de l'UA-BIRA sur l'impact du COVID-19 sur le secteur des ressources animales en Afrique et l'identification des mesures d'atténuation qui a eu lieu le 21 mai 2020 ;
- Invitation du Ministre en charge des pêches de la République Gabonaise à la vidéoconférence : reprise des négociations entre l'Union Européenne et la République Gabonaise au sujet de l'Accord de pêche le 26 mai 2020 ;
- Invitation du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale à Libreville (Gabon) aux échanges vidéoconférence FAO- COREP sur le rapport d'étape : éléments de réflexion étude pour l'autonomisation financière de la COREP, le 19 juin 2020.



II. SUIVI DES CONCLUSIONS DES SESSIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ET DES REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE

Pour cette rubrique qui concerne les aspects institutionnels, la situation se présente comme suit :

- Nomination des Membres du Sous-Comité Scientifique :
 - La Guinée Equatoriale est appelée à procéder au remplacement des Membres du Sous-Comité Scientifique, suite à la nomination au Gouvernement d'un des deux Membres;
 - Quant à l'Angola, la situation reste toujours inchangée.
- Régularisation des contributions statutaires annuelles et paiement des arriérés des contributions au cours du 2^{ème} trimestre 2020.
 - La COREP n'a enregistré aucun versement au cours de ce deuxième trimestre 2020.
- Adhésion des pays observateurs à la Convention de la COREP : la Guinée Equatoriale reste le seul pays à n'avoir toujours pas concrétisé son engagement d'adhésion à la Convention de la COREP.
- Adhésion à la Convention de la COREP des quatre (4) pays membres de la CEEAC, mais non membres de la COREP : les négociations sont actuellement en veilleuse avec la République Centrafricaine, en attendant la mise en œuvre de la réforme de la CEEAC.
- La X^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres ainsi que la 16^{ème} Réunion du Comité Technique, qui devaient se tenir fin mai en République du Congo, ont été reportées suite aux mesures relatives à la COVID-19.
- L'organisation de l'Audit sur les sources potentielles du financement de la COREP est toujours en cours, avec l'appui du Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale. Une vidéoconférence tripartite COREP-FAO-Consultant a statué sur le rapport préliminaire du consultant le 19 juin 2020.

III. RENCONTRES REGIONALES ET INTERNATIONALES

- Réunion consultative de l'UA-BIRA sur l'impact du COVID-19 sur le secteur des ressources animales en Afrique et l'identification des mesures d'atténuation (téléconférence le 21 mai 2020) ;
- Reprise des négociations entre la République Gabonaise et l'Union Européenne sur l'Accord de pêche (vidéoconférence le 26 mai 2020) ;
- Echanges FAO – COREP sur le rapport d'étape : éléments de réflexion étude pour l'autonomisation financière de la COREP (vidéoconférence le 19 juin 2020).



IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE 2016 – 2020 (PAS II)

Bien que la COVID-19 ait conduit à la réduction des activités, le deuxième trimestre 2020 a été marqué par le démarrage de quelques activités prévues au Programme de travail de l'année 2020.

1) Évaluation du PAS II et perspectives pour PAS III (2021 – 2025)

Il a été procédé au recrutement d'un consultant pour évaluer le PAS II (2016-2020) et proposer des axes stratégiques pour le PAS III (2021-2025).

2) Activités liées à la gouvernance régionale des pêches et de l'aquaculture

On a poursuivi la finalisation des projets des registres nationaux, notamment pour la République gabonaise, la République de Guinée Equatoriale et la République Démocratique de Sao Tomé e Principe.

3) Projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche

Il a été procédé au recrutement des consultants de trois pays pour mener des investigations, en vue de déterminer les interventions d'appui qui soient les plus appropriées et les plus bénéfiques aux communautés-cibles.

a) Intervention en République du Congo

Amélioration de la situation économique et sociale des communautés de pêche de Monoko Bolé/District de Dongou /Département de la Likouala.

b) Intervention en République de Guinée Equatoriale

Les activités d'appui concernent une communauté de 623 pêcheurs de la zone KOGO, avec une coopérative des transformatrices du poisson et 25 groupements de pêcheurs, répartis sur 46 débarcadères.

c) Intervention en République du Cameroun

Renforcement, de façon durable, des capacités des acteurs du centre de pêche de Yoyo/Région du Littoral, notamment en matière d'organisation et de gestion de leur communauté ainsi que dans les domaines de la réglementation, des techniques de pêche et de conservation/transformation.

4) Mission d'un auditeur pour l'étude sur le financement approprié de la COREP

Cette activité est menée avec l'appui du Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale. Le premier rapport du consultant a fait l'objet d'une vidéoconférence tripartite COREP-FAO-Consultant, le 19 juin 2020, afin de recadrer le travail du consultant, en rapport avec les objectifs fixés par le Conseil des Ministres.



5) *Mise en œuvre de la stratégie de l'information et de la communication*

- ✓ Le suivi des projets de conception, édition et publication des brochures, dépliants, etc.
- ✓ Nous continuons à sensibiliser les points focaux des pays pour le partage d'informations relatives aux activités de pêche et aquaculture, utiles pour alimenter le site web.
- ✓ L'administration du site web de l'institution, notamment la publication des rapports des réunions et des missions est faite de manière régulière ainsi que la mise à jour des normes de sécurité pour éviter un éventuel piratage.
- ✓ La maintenance préventive et corrective du parc informatique (renouvellement du matériel effectué en grande partie).



V. GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

La gestion financière de la COREP pour ce deuxième trimestre 2020 se présente ainsi qu'il suit :

V-1 Gestion Financière

Rapport financier

Tableau synthèse

Libellé	Recettes
Report au 1er avril 2020	160 659 762
Recettes	0
Recettes cumulés	160 659 762
Dépenses	28 059 001
Reste:	132 600 761

Tableau détaillé

Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
	Report au 1er avril 2020	160 659 762		
	<i>Recettes :</i>	0		
	Sous-total recettes:	160 659 762		
	<i>Dépense :</i>			
	Dépenses sur fonds des Etats Membres et de la CEEAC :			
30-avr-20			973 821	
31-mai-20			12 396 928	
30-juin-20			14 688 252	
	Sous-total dépenses:		28 059 001	
	TOTAL GENERAL	160 659 762	28 059 001	132 600 761

Le solde constaté à la fin du deuxième trimestre 2020 dans nos écritures comptables, est de **133.624.761 F CFA**.

Le solde réel à la fin du deuxième trimestre 2020 est de :

- 131.370.479 F CFA, à la banque et
- 1.230.282 F CFA à la caisse.

Soit un total global de **132.600.761 F CFA**

La différence de 1.024.000 F CFA correspondant au montant total d'un virement de 519.000 F CFA et du Chèque n°6549495 d'une valeur de 505.000 F CFA enregistré au livre journal de la COREP en mai 2020, et dont les écritures n'ont été passées au compte BGFIBank qu'en juin 2020.



Il est important de rappeler qu'en ce deuxième trimestre la COREP n'a reçu, ni contributions statutaires annuelles, ni arriérés de contributions d'un Etat Membre.

Néanmoins, le Secrétariat Exécutif a honoré ses engagements par le paiement intégral des salaires du personnel et des loyers des fonctionnaires.

Le Secrétariat Exécutif a également poursuivi sa mission de consultation avec les experts nationaux (Cameroun et Guinée Equatoriale), dans le cadre de l'élaboration des projets de renforcement des capacités des acteurs du secteur de la pêche dans ces deux pays.

V-2 Gestion Administrative

V.2.1 Gestion des Ressources Humaines

L'Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique, l'Agent chargé du Service Information/Communication et l'un des gardiens ont bénéficié des congés partiels au cours de ce trimestre.

V.2.2 Gestion du patrimoine

Entretien partiel, au cours des trois mois, du matériel et du mobilier de bureau, du matériel roulant, ainsi que de l'espace vert et de la voirie au Siège de l'institution.

Acquisition au mois de mai 2020, d'une carte de recharge magnétique de carburant pour le nouveau véhicule de marque TOYOTA Hilux de la COREP, immatriculé « COREP 10 ».

CONCLUSION

La propagation à grande échelle de la pandémie à CORONAVIRUS (COVID-19), freine l'exécution du programme de travail de la Commission, et ce, en raison des mesures barrières de sécurité sanitaire édictées par les Gouvernements dans la zone COREP.

Qu'à cela ne tienne, pour la mise en œuvre des projets de renforcement des capacités des acteurs de la pêche, notre vœu ardent est de voir les trois consultants nationaux, recrutés pour la République du Cameroun, la République du Congo et la République de Guinée Equatoriale, poursuivre, sans relâche des investigations en vue de déterminer les interventions d'appui qui soient les plus appropriées et les plus bénéfiques aux communautés cibles de ces trois pays.

Fait à Libreville, le 30 juin 2020

Le Secrétaire Exécutif
LE
SECRETARIE
EXECUTIF
Emile ESSEMA

